



## BO Protect Plus

### Description

Produit spécial prêt à l'emploi du programme BO pour les surfaces en céramique, en pierre naturelle et artificielle. BO Protect Plus contient des agents traitants supérieurs, oléofuges et hydrofuges à base siloxane, dissous dans des solvants. Des additifs spéciaux intensifient les couleurs durablement.

### Propriétés

BO Protect Plus pénètre dans la surface et diminue la capacité d'absorption capillaire des matériaux, de sorte que l'eau, les huiles et les graisses ne puissent pas être absorbés. Les agents tachants restent en surface et peuvent être essuyés avant leur pénétration. La durabilité dépend du support et de la quantité de produit absorbée. La couleur et la structure du matériau est significativement renforcée.

### Spécifications techniques

Densité: env. 0,82 g/cm<sup>3</sup>  
Point d'inflammation : >23°C (c.C)  
Consistance : liquide, incolore  
Odeur : aromatique

### Domaine d'application

Pour faciliter l'entretien et empêcher la formation de taches tout en intensifiant simultanément les couleurs des surfaces absorbantes en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle. Particulièrement approprié pour les pierres naturelles d'absorption faible à moyenne, rugueuses (flammées, sablées, vieilles...), adoucies ou polies. Convient au granit, gneiss, quartzite, schiste ou à la pierre calcaire.

**Remarque :** les surfaces non absorbantes ne peuvent pas être traitées. La sensibilité aux acides des pierres calcaires et du marbre est conservée.

### Mode d'emploi

Sans expérience du produit, il est important de faire un test préalable sur une petite surface. La surface à traiter doit être totalement sèche, propre et sans tache. BO Protect Plus doit être appliqué uniformément avec un chiffon, un pinceau ou un balai applicateur. Sur un support absorbant, répéter éventuellement la procédure 5 minutes après. **Important !** Tout le produit doit pénétrer dans la surface. Répartir uniformément les excédents ou l'écume n'ayant pas pénétré dans le matériau avant séchage ; essuyer éventuellement sans frotter. La surface doit avoir une apparence humide.

Pour les surfaces polies, essuyer intégralement l'excédent avec un chiffon sec et ne pas laisser sécher de produit sur la surface. Pour les surfaces importantes, retirer l'excédent de produit avec une raclette caoutchouc et polir ensuite à la machine (tampon blanc ou peau de mouton). Lorsque la surface commence à sécher, essuyer la surface avec un chiffon imbibé de produit. Les surfaces doivent présenter un aspect uniforme. Dans le cas contraire recommencer l'opération immédiatement.

Après séchage, le produit ne peut plus être retiré.

**Attention :** procéder à un essai sur une petite surface.

Certaines pierres de porosité inégale peuvent présenter un aspect marbré. Protéger le verre, les surfaces synthétiques, les surfaces vernies, les surfaces sensibles aux solvants contre les éclaboussures. Les surfaces humides ou non absorbantes ne peuvent pas être traitées. La pierre calcaire et le marbre restent sensibles aux acides.

Les outils de travail peuvent être nettoyés au diluant.

**Temps de séchage :** la plus grande partie des solvants s'évaporent dans les 2 heures. Les sols traités sont accessibles après 12 heures. La pleine efficacité du produit est obtenue au bout de 24-48 heures.

**Température de traitement :** la température des surfaces à traiter doit être comprise entre 5°C et 25°C. Stopper un éventuel chauffage au sol. Éviter l'application en plein soleil. **Pouvoir couvrant :** il dépend de la capacité d'absorption du support. Valeurs de référence : granit poli : env. 10-15 m<sup>2</sup>/litre, granit flammé ou brut : env. 6-8 m<sup>2</sup>/litre.

### Stockage

Stocker fermé, dans un endroit sec et frais. Conservation pendant deux ans. Consommer rapidement les flacons entamés.

### Durabilité

A l'extérieur, l'effet intensifiant de couleur est conservé env. 1-2 an(s) selon le type de pierre et les contraintes atmosphériques. L'effet de protection durera 3 ans.

A l'intérieur, la durabilité dépend des produits d'entretien utilisés. Les dégraissants puissants ainsi que les produits filmogènes ne sont pas appropriés.

### Protection de l'environnement

Contient des solvants, sans hydrocarbure chloré. Ne pas verser dans les canalisations. **Élimination :** code de déchet AVV 070104\*. Les résidus de produit font partie des déchets spéciaux. Les tubes sont fabriqués en fer-blanc écologique et recyclables. Les flacons vides et secs peuvent être éliminés via les systèmes de récupération des déchets (voir l'étiquette).

### Sécurité

Une fois sèches, ces substances sont sans danger pour la santé. Bien aérer pendant et après le traitement. Ne pas traiter dans des locaux où des denrées alimentaires sont stockées à l'air libre ou ne sont que légèrement emballées.

**Composants :** > 30 % hydrocarbures, siloxane, polymères, agents auxiliaires.

**Directive sur les matières dangereuses :** étiquetage conformément à la directive CE 1999/45 : Xn, nocif, N, dangereux pour l'environnement. Inflammable. Irrite les yeux et la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut causer des effets nuisibles à long terme dans le système hydrographique. Nocif : si le produit est absorbé, risque d'intoxication au niveau des poumons. Les vapeurs peuvent causer un état de somnolence et d'engourdissement.

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact cutané. En cas d'absorption, ne pas provoquer de vomissements. Prendre immédiatement contact avec un médecin et présenter l'emballage ou cette étiquette.

ADR2003 : étiquetage pour le transport		
UE	Etiquetage UE	Indications sur les documents d'expédition
a, b	UN1993	aucune, étant donné la quantité limitée
c	Fiche 3, UN1993	UN 1993, matière liquide inflammable, non précisée (white-spirit), 3, III, directive spéciale 640E

### Conditionnement (UC)

Flacon d'1/2 L avec bouchon sécurité enfant.